

Image not found or type unknown



Assurance vie et testament

Par **Lecool**, le **18/10/2013 à 14:08**

Bonjour.
Suite au décès d'un parent éloigné, une banque m'a contacté pour me dire que j'étais bénéficiaire d'une assurance vie. Les démarches faites, la banque me règle le capital. Deux mois après, la banque m'écrit pour me dire qu'en fait il y avait un testament postérieur à l'assurance vie changeant les bénéficiaires. Depuis la banque me réclame la restitution des fonds.
Que dois-je faire?
Merci de vos réponses